



REPUBLIQUE DU BENIN
~~~~~  
MINISTRE DE LA PROSPECTIVE, DU DEVELOPPEMENT, DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE  
~~~~~  
CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE
~~~~~  
COMMISSION DE LA FORMATION ET DE L'UTILISATION DES CADRES  
STATISTIENS

---

## RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2009

Dans le cadre des assises statutaires des commissions du CNS, s'est tenue le jeudi 24 Septembre 2009 dans la salle de conférence n°423 de l'INSAE la deuxième session ordinaire pour l'année 2009 de la Commission de la Formation et de l'Utilisation des Cadres Statisticiens (CFUCS). Les objectifs principaux de cette réunion ont été de :

- faire le point de l'exécution à mi-parcours du programme d'activités de l'année 2009,
- faire le point sur la vulgarisation de la loi de création du CNS,
- rendre compte du niveau d'exécution de la mise en œuvre de la recommandation de la SNDS portant sur l'interconnexion des structures du SSN,
- faire le point du niveau d'exécution du plan de formation/recyclage 2009 des membres du CNS,
- faire l'examen du Programme de formation du CNS pour l'année 2010 et du compte-rendu de l'incidence financière de la délocalisation des formations des membres du CNS et de l'évaluation des coûts réels,
- faire l'examen du plaidoyer pour l'ouverture de la filière des Adjoints Techniques de la Statistique.

Ont pris part à cette séance : (12) représentants de ministères, cinq (5) cadres de l'INSAE, un (1) représentant de la FENONG et un (1) représentant de la DGID. La liste exhaustive des participants est annexée au présent rapport.

### Cérémonie d'ouverture

La Directrice de la Coordination Statistique Madame Victorine MENSAH a souhaité au nom du DG/INSAE la bienvenue aux participants et à apprécier la promptitude avec laquelle les participants ont répondu présent à cette réunion malgré leurs diverses occupations. Elle les a exhortés à conduire avec abnégation et méthode les travaux de la commission et à rendre compte fidèlement des amendements des sessions à leur hiérarchie respective.

Après avoir prononcé l'allocution d'ouverture de la séance, la Directrice a procédé à la mise en place d'un présidium de deux membres pour diriger les travaux. Il était composé de :

- Président : Christophe MIGAN (OEF)
- Rapporteur : Gibril MARTIN (cadre à la DCSFR/INSAE)

Le Président de la séance a présenté le projet d'ordre du jour et la plénière l'a validé sans amendements.

### **I-) Point de l'exécution à mi-parcours du programme d'activités de 2009**

Il a été noté qu'aucune structure du CNS présente à la commission n'a envoyé au Secrétariat le point d'exécution à mi-parcours des activités dont elle est responsable pour l'année 2009. Au cours de la présentation du programme d'activités statistiques par un représentant du Secrétariat du CNS, chaque représentant de structure a signalé les niveaux d'exécution des tâches à elle programmées pour l'année 2009. L'exécution partielle ou ineffective de certaine tâche a été justifiée par les représentants concernés et toutes ces informations ont été prises en compte dans la rédaction du rapport d'exécution. Néanmoins, les commissaires ont approuvé l'idée selon laquelle le Secrétariat du CNS relancera les différentes structures non représentées afin qu'elles lui fassent parvenir avant la date limite du 09 Octobre 2009 un rapport détaillé et mis à jour des activités statistiques programmées en début d'année.

### **II-) Point sur la vulgarisation de la loi de création du CNS**

L'INSAE avait envoyé la loi dans toutes les structures ministérielles et actuellement les dispositions sont prises, pour mettre sous presse, des brochures de la loi afin de faciliter sa vulgarisation. Ensuite, il a été noté qu'aucune autre structure du CNS présente à cette réunion de la présente commission n'a conduit en son sein des démarches d'envergure en matière de vulgarisation de la loi du CNS. Cette activité est donc reportée à l'année 2010. Néanmoins, il a été recommandé que le Secrétariat relance les structures pour l'exécution de cette tâche avant la fin de l'année. Le ministre d'Etat en charge de la Statistique devra envoyer une correspondance à ses homologues pour la vulgarisation de la loi, au cours des séances des CODIR, et par ricochet dans les différentes directions. Un compte-rendu de l'exécution de cette tâche devra être fait au ministère d'Etat.

En outre, le Secrétariat du CNS a porté à la connaissance des participants que les stratégies de vulgarisation doivent cibler les cabinets d'études, les centres de formations universitaires, le grand-public (par communiqués radiotélévisés et publication sur Internet).

### **III-) Compte-rendu du niveau d'exécution de la mise en œuvre de la recommandation de la SNSDS portant sur l'interconnexion des structures du SSN avec l'INSAE**

Dans ce cadre, il a été porté à la connaissance des participants les démarches entreprises auprès du FED pour le financement de l'étude de faisabilité et auprès d'AFRISTAT pour l'utilisation de la technologie autonome VSAT. D'après le Secrétariat du CNS les Termes de Références de l'étude de faisabilité de l'interconnexion sont presque achevés.

La mise en place de la plate forme se fera de façon progressive. Il s'agira aux primes abords d'harmoniser les bases de données existantes et en seconde étape de répertorier et d'évaluer tous les dispositifs permanents de collecte des différentes structures du SSN et enfin d'élaborer les bases de données pour les structures qui n'en disposent pas. Le format de base de données qui sera mis en place devra être compatible avec le format de la plateforme. Les commissaires ont recommandé qu'une ligne budgétaire soit inscrite pour la collecte des statistiques courantes et l'installation des bases de données au niveau de tous les départements ministériels et structures parapubliques.

### **IV-) Point du niveau d'exécution du plan de formation/recyclage 2009 des membres du CNS**

Sur les six modules programmés pour l'année 2009 trois ont été exécutés, un est cours et les deux derniers seront tous dispensés avant la fin du mois de Novembre. Mais il a été déploré une grande absence des apprenants inscrits pour suivre les différentes formations. Il est recommandé une plus large ouverture dans la publication de la tenue des formations vers les groupes cibles telles que les organisations sous tutelle, les régies financières et les entreprises parapubliques. La capacité de paiements de ces modules de formation n'est pas mise en cause du fait du montant maximale accessible de 60.000F.

### **V-) Examen du Programme de formation du CNS pour l'année 2010 et compte-rendu de l'incidence financière de la délocalisation des formations des membres du CNS et de l'évaluation des coûts réels**

Un représentant du Secrétariat du CNS a fait état de la réévaluation des montants des modules de formation suite aux recommandations des commissaires de délocaliser et d'améliorer les conditions du déroulement des formations. Après cette présentation, les préoccupations des commissaires se sont articulées sur le changement du calendrier, le montant de la formation et la composition des coûts. Les commissaires ont recommandé que les formations se déroulent au

cours du premier semestre de chaque année du fait de l'entrée dans la période budgétaire dès le mois de juillet, de réduire le montant des formations à un maximum de 100.000f par personne et par module, de présenter de manière pertinente toutes les rubriques intervenant dans la constitution des montants, de promouvoir une participation plus massive des agents des structures du SSN. Les commissaires ont souhaité de surseoir à la délocalisation suite aux coûts élevés des formations qu'elle engendre.

## **VII-) Examen du plaidoyer pour l'ouverture de la filière des Adjoints Techniques de la Statistique**

La mission principale des ATS est de collecter les informations et celle des Adjoints Techniques de superviser la collecte, il a été donc suggéré l'ouverture de la filière des Adjoints Techniques de la Statistique pour assurer la complémentarité des deux missions. A cet effet, un plaidoyer a été rédigé pour justifier entre autres la nécessité d'assurer la complémentarité des deux missions, de relever le niveau de recrutement en accord avec la pratique dans les centres de formation de la sous-région et de permettre un bon reclassement des élèves finissants dans la grille de la fonction publique.

Après la lecture page par page du document du plaidoyer les amendements des commissaires ont été directement intégrés au document témoin.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 2009

**La Commission.**

**LISTE DE PRESENCE**

| <b>N°</b> | <b>Nom et Prénoms</b>     | <b>Structure d'origine</b> |
|-----------|---------------------------|----------------------------|
| 01        | NOUGBODE A. Sylvano       | DPP/MAEIAFBE               |
| 02        | KOUTON Désiré             | DPP/MDCEMTMIP-PR           |
| 03        | ODOUN IFA A. Alexis       | DPP/MCRI                   |
| 04        | ALLAGBE Stanislas         | DPP/MCRI                   |
| 05        | BOURAIMA Ramanou          | RNI/DGID                   |
| 06        | GBADAMASSI Bachirou       | FENONG/BENIN               |
| 07        | KANHOUNON Norbert Boccace | Cabinet Civil/PR           |
| 08        | Koussigni A. Innocent     | DPP/MDN                    |
| 09        | HINSON Ramanou            | CES/MDN                    |
| 10        | AHODEKON Sylvestre        | CES/MPMEPSP                |
| 11        | YEMADJE V. Lucrèce        | DPP/MDCTTTATP-PR           |
| 12        | ILAYE Boni Moïse          | DPP/MDGLAAT                |
| 13        | AKPAKPO Victoire          | DPP/MEMP                   |
| 14        | KPONOOU Renault           | DPP/MRPM                   |
| 15        | ALIA William              | DPP/MRAI                   |
| 16        | MIGAN Christophe          | OEF                        |
| 17        | AGBEGNIGAN Cyrus          | DPP/MFSN                   |
| 18        | MENSAH Victorine          | DCSFR/INSAE                |
| 19        | MARTIN Gibril             | DCSFR/INSAE                |
| 20        | TEKA Cécile               | DCSFR/INSAE                |
| 21        | ADJOVI Y. A. Claude       | DSS/INSAE                  |
| 22        | GOGAN Gillis B.           | DCSFR/INSAE                |
| 23        | ADJE Rosalie              | DCSFR/INSAE                |